



Réseau
Ecologie
Nature

COMMUNIQUE DE PRESSE :

Les milieux naturels de Haute-Loire en péril

Dans un communiqué conjoint, la Fédération de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Haute-Loire et l'association France Nature Environnement Haute-Loire, souhaitent alerter les services de l'Etat, les collectivités et le grand public sur les graves atteintes observées depuis ces derniers mois sur notre environnement, qu'il s'agisse des milieux aquatiques ou naturels de Haute-Loire.

Malheureusement, les dernières actualités viennent conforter le ressenti de la Fédération de Pêche de Haute-Loire. Depuis 2019 les rivières de Haute-Loire subissent de fortes agressions ou pollutions successives.

En bref, ces derniers mois les événements les plus marquants sont :

- ***Septembre 2019 une importante pollution aux PCB sur tout le bassin versant du Foltier dans le secteur de Monistrol sur Loire***
- ***Janvier 2020 le Ruisseau de Trende affluent de la Sumène a connu une nouvelle pollution aux hydrocarbures via les eaux pluviales***
- ***Résidu de coupe de bois laissé dans le cours d'eau la Clavarine en juin 2020***
- ***rinçage de matériaux de ravalement de façade au niveau du ruisseau du Fraisse***
- ***depuis 2020 des dysfonctionnement du réseau d'assainissements sont signalés sur la Loire à Retournac***
- ***mars 2021 on observe une reprise de la pollution sur le Lignon à Versilhac (résidus de coupe de roche)***
- ***Mars 2021 une importante pollution sur la Senouire entraînant une mortalité quasi-totale des poissons sur 19 km (jusqu'à la confluence avec l'Allier)***
- ***Avril 2021 un rejet d'huile alimentaire en quantité importante est signalé dans l'Arzon à Vorey***
- ***Avril 2021 des centaines de mètres cube de lixiviats finissent dans la Gampille près de St Just Malmont***
- ***Avril 2021 une importante pollution sur le Communac à proximité du Puy en Velay est mise en évidence***
- ***Avril 2021 la Sérigoule à Tence vient de connaître une pollution de plusieurs mètres cubes de lisiers. Une fois encore la vie aquatique et piscicole est réduite à zéro sur près de 3 kilomètres.***
- ***début mai une nouvelle pollution aux hydrocarbures est signalée sur le Chaponas à Monistrol sur Loire***

Malheureusement les exemples ne manquent pas. La Fédération, grâce à son réseau de 15 000 pêcheurs, véritables sentinelles de l'environnement, enregistre annuellement ces incidents.

Depuis une dizaine d'années, ce sont généralement une quinzaine d'incidents par an qui sont signalés.

En 2020, malgré les confinements successifs, nous avons enregistré **36 incidents**. Depuis le début de l'année 2021 nous en sommes **déjà à 18 signalements et avec des événements gravissimes !**

La Fédération observe clairement une recrudescence des incivilités ou des pollutions. Il nous semble important de porter à la connaissance du public les réalités constatées sur le terrain. Il faut bien intégrer que nous sommes dans un département rural et peu industrialisé. Les atteintes aux milieux naturels sont pourtant bien réelles et sérieuses. **Cela mérite une prise de conscience de tout le monde : des pouvoirs publics jusqu'au citoyen.** Nous pensons également qu'il faut des réponses juridiques fortes et rapides pour endiguer cette situation qui dérive et qui est inacceptable pour nos cours d'eau. La Haute-Loire est un secteur de moyenne montagne en tête du bassin versant de la Loire avec des cours d'eau globalement en bon état. Il n'est pas concevable d'accepter ces dégradations sans réagir et de laisser aux générations futures des rivières vides de vie et une eau impropre à la consommation humaine.

La Fédération a pour doctrine de déposer plainte de manière systématique et s'attache les services de conseillers juridiques spécialisés pour s'assurer qu'une réponse soit apportée sur le plan juridique. Nous espérons à chaque fois une réponse forte et dissuasive.

Il faut bien noter que ce communiqué n'a pas vocation à critiquer mais plutôt à soutenir les services en charge de la police de l'eau dans notre département qui ont toujours répondu présents et qui, à chaque fois se mobilisent, en fonction de leurs moyens humains et matériels (en baisse aussi) sur ces événements signalés par nos services et instruisent des procédures.

L'association FNE Haute-Loire se joint à ce message d'alerte, plus spécifiquement sur les milieux naturels au sens large.

En effet, **en 2020, 35 signalements d'atteintes à l'environnement avaient été recensés** au travers de la plate-forme «*Sentinelles de la nature*» <https://sentinellesdelanature.fr>. Cette plate-forme est un outil de signalement des atteintes à l'environnement mais aussi des initiatives positives favorables aux milieux naturels. Notre fédération, forte de ses 25 associations membres, travaille et s'engage au quotidien pour contribuer à solutionner les situations d'atteintes rencontrées, avec le précieux concours des communes, des services de l'Etat et des partenaires techniques.

Depuis le 1^{er} janvier 2021, 32 signalements ont été déclarés, soit quasiment autant que l'année dernière, en seulement 4 mois. Une vingtaine concerne des dépôts de déchets sauvages (déchets de lubrifiants et produits de synthèse, déchets de construction, plastiques, pneus, vieilles voitures, etc..) et 10 ont eu un impact direct sur la pollution de cours d'eau (rus, ruisseaux ou rivières). Un nombre important de cas de brûlage sauvage de déchets, de plastiques, de pneus, interdits par la réglementation, accompagne également ces signalements.

Ce constat est :

- décevant, car nul ne peut se prévaloir ni de l'absence d'informations et de l'ignorance des effets délétères des dépôts de déchets sauvages sur la nature, ni de n'avoir pas connaissance des solutions possibles de dépôt légal de ses déchets (déchetteries, ramassages agricoles, collectes de recyclage, etc..) situées le plus souvent à proximité de son domicile, de son entreprise, de ses champs ou de son chantier.
- inquiétant, car la nature des déchets concernés montre également que la responsabilité de ces actes incivils est très diffuse et touche toutes les strates de notre société : particuliers, entreprises artisanales,

industrielles, agricoles, etc... quand ils ne résultent pas du non-respect pur et simple des règlements en vigueur.

Pourtant,

- jamais les autorités et les collectivités publiques, mais aussi les instances professionnelles et les associations, n'ont été aussi présentes sur le terrain de la collecte des déchets pour organiser, informer, conseiller.
- jamais les déchetteries n'ont été aussi nombreuses, aussi accessibles, avec des jours et des horaires d'ouverture très larges (6,5 jours sur 7 le plus souvent).
- jamais la réglementation n'a été aussi explicite et préventive

Si les effets de la crise sanitaire peuvent expliquer une forme de relâchement des comportements, ils ne l'excusent pas pour autant. Ces événements nous prouvent qu'un long chemin reste à faire, et nous voulons rappeler ici que le meilleur moyen de traiter un déchet est d'éviter qu'il ne se constitue, et que seule une politique volontariste de prévention, de gestion en amont (emballages) et d'éducation peut permettre d'atteindre cet objectif.

Par ailleurs, FNE Haute-Loire constate aussi une recrudescence des atteintes à la biodiversité: destruction de zones humides, de haies, d'habitats et d'espèces protégés, etc... pour une artificialisation croissante des sols qui réduit également de manière inquiétante la disponibilité des terres agricoles. En effet, nombre de décisions de projets économiques, de construction et d'aménagement, s'affranchissent de prendre en compte, ou minimisent, leur impact sur la flore et la faune, la qualité des sols et des eaux.

Ces mauvais comportements, parfois contraires à la loi, mais toujours contraires au bon sens, au respect des autres et de la vie, ont conduit FNE Haute-Loire à engager à plusieurs reprises des recours juridiques.

Toutefois, FNE Haute-Loire souhaite remercier tous ceux qui, chaque jour, prennent des initiatives et œuvrent pour le respect de notre territoire et de ses habitants.

Nos deux structures espèrent un réveil et une mobilisation des consciences de tous afin de ne plus connaître ces épisodes dramatiques pour les milieux naturels, et que la Haute-Loire conserve pour longtemps un environnement sauvage et préservé qui constitue un atout indéniable et majeur pour notre cadre de vie, nos loisirs de pleine nature et la résilience de nos territoires.

**Fédération de Pêche et de Protection du Milieu
Aquatique de Haute-Loire**

France Nature Environnement Haute-Loire